

v3.2 [Se connecter](#) [Créer votre compte!](#)

Rechercher ... 

- [Planète Pub](#)
- [Nos annonces](#)
- [Accueil](#)
- [Région](#)
- [Monde / France](#)
- [Sports](#)
- [Sorties](#)
- [Vidéo](#)
- [Images](#)
- [Le blog](#)
- [Dossiers](#)
- [Boutique](#)

Détail de l'article      

[Alsace](#) Faits divers : le maire de Bollwiller fait interner un électro-sensible

Le 22/01/09 à 07:06

Tags : [Alsace](#) | [Région](#) | [Faits divers](#) | 

[Commenter](#)  [Recommander](#)  [Envoyer](#) 

[Garder](#)  [PDF](#)  [5 commentaires](#)



[Cliquez sur l'image pour l'agrandir](#)

Matthias Moser a dressé sa carte des champs électro-magnétiques. Archives Hervé Kielwasser

Un Allemand de 39 ans, qui se déclare électro-sensible aux ondes, a été interné 24 heures à l'hôpital psychiatrique de Rouffach, à la demande du maire de Bollwiller qui dit avoir agi par nécessité.

Dans la même rubrique...



[Station de ski : quand prévention et secours entrent en piste](#)
[Pisteur secouriste au Markstein, Rémi Robin assure...](#)



[Énergie : Clemessy défie la conjoncture](#)
[Clemessy a confirmé ses bonnes dispositions en...](#)

Matthias Moser, un ancien instituteur de Fribourg-en-Brigau, dit ne pouvoir vivre que dans la nature en raison d'une hypersensibilité aux ondes électromagnétiques émises par les antennes, émetteurs ou pylônes électriques. Il a été arrêté par les gendarmes jeudi pour être interné à l'hôpital de Rouffach.

Sous la pression d'amis, de l'association Robin des toits qui milite pour faire reconnaître la toxicité des ondes et du cancérologue, le Pr Dominique Belpomme, Matthias Moser est ressorti de l'hôpital psychiatrique le lendemain. Selon Robin des Toits, Matthias Moser a été interrogé par un médecin à qui il a présenté un certificat d'électro-hypersensibilité (EHS). Robin des Toits assure que ce handicap est reconnu par l'OMS (Organisation mondiale de la santé) et par plusieurs États, mais pas par la France.

Il vivait dans un champ

Selon l'association, ce certificat précisait qu'il n'était pas possible à Matthias Moser de séjourner dans un lieu électrifié. Elle déplore que le médecin psychiatre n'en ait pas tenu compte et ait décidé de l'interner. Le maire de Bollwiller, Richard Lasek, se défend d'« avoir voulu se débarrasser » de cet homme qui vivait de puis septembre dernier dans un champ de sa commune, « au pied d'un noyer », avec pour seule protection, une bâche, un tissu isolant et de la solidarité. « Pendant la vague de froid, on a essayé de le persuader d'habiter un bunker », explique le maire qui dit avoir agi pour le protéger. Il argue qu'une solution lui avait été proposée avec les services sociaux pour le transférer vers un centre de soins en Allemagne : « Cette solution m'a semblé être une solution d'avenir : il aurait pu reconstruire sa vie », souligne le maire qui dit avoir régulièrement rendu visite à M. Moser.

Selon une de ses connaissances, Matthias Moser « va un peu mieux depuis le choc » et a déménagé à Aspach où il vit dans une cabane en fer, « malheureusement, non loin d'un émetteur ».



[Article précédent :](#)

[Épidémie La grippe progresse toujours](#)



[Retour](#)

[Article suivant :](#)

[Police](#)

5 commentaires décroissant [croissant](#)



[Police](#)
[Police ...](#)



[Synagogue Plainte du consistoire](#)
[israélite](#)

[Dans un communiqué envoyé hier, le](#)
[Consistoire...](#)



[Épidémie La grippe progresse](#)
[toujours](#)

[Selon les Groupes régionaux](#)
[d'observation de la...](#)



[Vols 14 garages de Strasbourg](#)
[cambriolés](#)

[Trois personnes, dont un mineur âgé](#)
[de...](#)



[Découvrir](#)

[Découvrir une maison bioclimatique](#)
[dans le Sundgau...](#)

[Tous les articles](#)

Les articles liés



[Dominique Roland : «J'ai trouvé](#)
[l'équilibre en Chine»](#)



[Théâtre Un cercle avec l'humour](#)
[comme penchant artistique](#)



[Énergie : Clemessy défie la](#)
[conjoncture](#)



[Alcool Le projet de loi pour protéger](#)
[les jeunes ne fait pas l'unanimité](#)



[Altkirch Des fonds européens pour](#)
[soutenir les initiatives agricoles](#)



[MDPA Le liquidateur Alain Rollet](#)
[prend ses marques et Bernard Rolland](#)
[fait ses cartons](#)



[Jeux d'argent « Toujours l'espoir du](#)
[jackpot »](#)



matthias moser



Posté le 22/01/09 à 11:16 par [emmanuel](#)
foutez lui donc la paix il ne vous embete pas
. Alors qu'il fasse sa vie. il y aurait bien
d'autres personnes a interner d'office ,mais
ceux la nous dirigent .

Votre avis sur ce commentaire !

Réponses à ce commentaire :

[zone sensible](#) a répondu :

Benjamin Franklin, bien qu'inventeur du paratonnerre
et bien que Président des Etats-Unis en son temps, n'a
pas été interné pour autant.

Votre avis sur ce commentaire !

Panneau



Posté le 22/01/09 à 8:45 par [Schmittou](#)

Je n'arrive pas à lire ce qui est écrit sur le
panneau que le gus tient en arrière plan.

Bon, il est dans une cabane, tant mieux pour lui s'il s'y
sent bien. Laissons le maintenant. Par contre, j'espère
pour lui que la dynamo de son vélo ne fonctionne pas.

Votre avis sur ce commentaire !

Réponses à ce commentaire :

[zone sensible](#) a répondu :

@ popeye : normal que la femme fasse grise mine,
quelqu'un lui fait visiblement un doigt d'honneur, on
en voit l'ombre sur son manteau.

Votre avis sur ce commentaire !

[popeyemlh](#) a répondu :

On s'en fout de ce qu'il y a d'écrit, car cela parle de
"développement durable" et de "merci les
contribuables du Bas-Rhin??????".

Par contre le regard méchant de bobonne
m'interpelle.

Qu'avons-nous fait ??? nous pauvres lecteurs
innocents de l'Alsace ?????

Votre avis sur ce commentaire !

Pour laisser un commentaire, [identifiez-vous !](#)

Vous pouvez ajouter vos commentaires, participer au blog, ajouter des articles à votre mémo, envoyer
des articles par mail et plus encore.

Tous droits de reproduction et de représentation réservés. Toutes les informations reproduites dans cette rubrique (dépêches, photos, logos) sont protégées par des droits de propriété intellectuelle détenus par L'Alsace - Le Pays. Par conséquent, aucune de ces informations ne peut être reproduite, modifiée, transmise, rediffusée, traduite, vendue, exploitée commercialement ou réutilisée de quelque manière que ce soit sans l'accord préalable écrit de L'Alsace - Le Pays.

L'Alsace - Le Pays

[Contacts](#)

[Groupe de presse](#)

[CIT'in](#)

Petites annonces

[Consulter les annonces](#)

[Passer une annonce](#)

[Marchés publics](#)

[Annonces légales](#)

Emploi & formation

[Offres d'emplois](#)

[Formation](#)

Liens utiles

[Politique de confidentialité](#)

[Signaler un contenu illicite](#)

[Conditions générales de vente](#)

Multimédia

[Objectif photos](#)

Services

[Archives](#)

[Abonnement papier](#)

[Boutique](#)